



## Vente d'un bien et répartition

Par **Soenser Christine**, le **23/12/2017** à **19:28**

Bonjour,  
ma mère est âgée de 80 ans et veuve depuis 25 ans, elle à fait fructifier les biens acquis avec mon père, il y a environ 10 ans elle a acheté une maison et y a installé ma soeur. Cette maison est vendue actuellement et elle veut donner une partie de la vente à ses 2 filles et ses 4 petit enfants.  
Ma question est, quelle est le pourcentage de chacun, ma mère comprise.  
Merci pour vos réponses.  
Cordialement.

Par **youris**, le **23/12/2017** à **20:05**

bonjour,  
si votre mère est la seule propriétaire de cette maison, comme vous l'indiquez, elle peut en disposer comme elle l'entend.  
elle peut donc la vendre et faire donation du prix de vente comme elle veut.  
il peut s'agir de donations hors part successorale (non rapportable à la succession) et/ou de donations en avancement de parts (rapportable à la succession).  
les comptes seront faits à la succession de votre mère.  
salutations

Par **Soenser Christine**, le **23/12/2017** à **20:50**

Bonjour,  
Merci pour votre réponse, j'ai posé cette question parce qu'au départ, ma mère à vendu des biens acquis par mes parents, après le décès de mon père et c'est avec le bénéfice de ces opérations qu'elle a acheté la maison précité.  
D'ou mon interrogation par rapport au partage.